

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 403 DU JEUDI 23 OCTOBRE 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Opinion

Opinion

P.2

De la refondation au référendum acquis



Edito à vue d'Aigle

Une caution et des réactions !

Le mardi 21 octobre 2025, les potentiels candidats à la présidentielle du 28 décembre prochain ont été situés sur le montant de la caution qu'ils vont devoir verser pour se retrouver dans les starting-blocks. Ledit montant a été fixé par la Direction générale des élections (DGE) à neuf cents millions (900 000 000) de francs guinéens (GNF), ce, conformément à l'article 275 du Code électoral. Mme Camara Djénabou Touré, la patronne de cette structure relevant du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) a également révélé le montant global des dépenses de campagne électorale par candidat (40 000 000 000 GNF)...

Rentrée universitaire 2025 P.6



L'appel du SNAE-SURS aux enseignants et étudiants de Guinée

Rentrée universitaire 2025 P.7



Ce que le Ministre Alpha Bacar Barry a dit aux étudiants...

Vie politique P.2



Lancement officiel de la coalition

Prochaine présidentielle en Guinée P.5
L'UFR a choisi Sydia Touré comme son candidat

Ministère de la Jeunesse P.5
Cellou Baldé écrit au Général Mamadi Doumbouya

Vie de la nation P.7
Entre préludes électoraux et progrès économiques

Édito à vue d'aigle



Une caution et des réactions !

Le mardi 21 octobre 2025, les potentiels candidats à la présidentielle du 28 décembre prochain ont été situés sur le montant de la caution qu'ils vont devoir verser pour se retrouver dans les starting-blocks. Ledit montant a été fixé par la Direction générale des élections (DGE) à neuf cents millions (900 000 000) de francs guinéens (GNF), ce, conformément à l'article 275 du Code électoral. Mme Camara Djénabou Touré, la patronne de cette structure relevant du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) a également révélé le montant global des dépenses de campagne électorale par candidat (40 000 000 000 GNF). Mais il faut dire que cette caution fixée par la DGE a aussitôt fait réagir au sein de la classe politique. C'est le cas par exemple du président de l'UDG, Elhadj Mama-

dou Sylla, qui, dans une sortie médiatique, a martelé que c'est pour faire barrage à l'opposition. Après l'adoption d'une nouvelle constitution par voie référendaire, les regards des Guinéens sont tournés désormais vers l'élection présidentielle annoncée pour le 28 décembre 2025 pour le retour à l'ordre constitutionnel. Et de l'avis de certains observateurs, la candidature du tombeur d'Alpha Condé à ce scrutin ne fait plus l'ombre d'aucun doute. Des membres du gouvernement et des soutiens inconditionnels du CNRD font des déclarations dans ce sens. Il faut dire que ce sujet sensible relatif à une éventuelle candidature du général Mamadi Doumbouya à la prochaine présidentielle divise. Le locataire du Palais Mohammed V avait pourtant promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes de la base au sommet pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (Président de la Transition, CNRD, CNT, Gouvernement de transition) ne sera candidat. Les acteurs sociopolitiques regroupés au sein des Forces vives de Guinée ont fait des pieds et des mains pour amener le CNRD par tous les moyens légaux à respecter ses engagements, en remettant le pouvoir aux civils à l'issue d'élections libres et transparentes. Les pro-CNRD, pour leur part, soutiennent mordicus que l'ancien commandant du groupement des Forces spéciales est l'homme qu'il faut pour remettre la Guinée sur les rails au triple plan politique, économique et social. Avec les sorties de ses proches collaborateurs dans la presse et la prolifération des mouvements de soutien aussi à Conakry qu'à l'intérieur, la question que l'on est tenté de se poser légitimement est de savoir si le général Mamadi Doumbouya va finalement officialiser sa candidature à la prochaine présidentielle en Guinée.

Kefina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018
Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée
E-mail : laigleinfosgn@gmail.com
Tél: (+224) 621 93 53 88
Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53
Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo
Rédacteur en Chef: Sékou Condé
Secrétaire Général de la Rédaction: Samuel M'Bemba
Comité de Rédaction: Samuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura
Stagiaire: Mamadou Oury Bah
Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub: Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50
Chef PAO: Ibrahima Bangoura
Imprimeur: Alseny Camara 628066445
Imprimerie: Imprimerie Lanyi
Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre
Mise en page: Ibrahima BANGOURA
Photographe: Moustapha Camara
Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Vie politique

Lancement officiel de la coalition AFDD

Le lundi 20 octobre 2025, la Maison de la Presse de Guinée a servi de cadre à un point de presse pour annoncer la création d'une nouvelle coalition en vue des prochaines échéances électorales. Il s'agit de l'Alliance des Forces pour la Démocratie et le Développement (AFDD), regroupant des leaders issus de divers partis politiques.



Parmi ses membres fondateurs, l'on peut citer entre autres : Diaby Doré (président du RPR) ; Mamadou Oury Diallo (président du MPL) ; Abdoulaye Kourouma (président du RRD); Mme Souadou Diallo (présidente du parti NFD) ; Moussa Baldé du REME. Cette nouvelle alliance politique entend jouer un rôle actif lors des prochains scrutins. Au nom de l'Alliance des Forces pour la Démocratie et le Développement (AFDD), l'ancien journaliste Mamadou Oury Diallo a motivé la

création de cette plateforme. « Dans la perspective de ces grandes joutes électorales qui s'annoncent, nous, leaders de partis politiques et dynamiques à caractère politique, avons décidé de nous unir afin de conjuguer nos intelligences, nos forces et nos stratégies pour aller à la conquête de l'électorat... À l'issue de plusieurs réunions riches en échanges d'idées et d'expériences, le collège des leaders de ces entités politiques a décidé de la création d'une nouvelle coalition à vi-

sée électorale : l'Alliance des Forces pour la Démocratie et le Développement (AFDD). », a-t-il indiqué. Et parlant de la prochaine présidentielle, Mamadou Oury Diallo a fait savoir qu'une concertation interne se tiendra prochainement pour adopter une position commune. « Concernant l'élection présidentielle, le collège des leaders tiendra une réunion stratégique afin de décider d'une candidature unique, diversifiée, ou de toute autre option conforme à notre objectif électoral commun. D'ores et déjà, nous, leaders de l'AFDD, rassurons le peuple de Guinée quant à l'objectivité et au réalisme de nos choix politiques futurs, ainsi qu'à notre détermination à marquer positivement les institutions de la République au service de la démocratie et du développement... L'Alliance des Forces pour la Démocratie et le Développement (AFDD) garde ses portes ouvertes à tous nos compatriotes désireux de nous rejoindre »

Kéfina Diakité

Opinion

De la refondation au référendum acquis



Depuis le prononciamiento du 5 septembre, le destin de la Guinée s'est frayé une visibilité ascensionnelle sans couac ni tintamarres. J'aurais bien voulu en parler autrement, mais je le mettrai dans un roman pour être plus explicite. Revenons aux faits : la Guinée vient de célébrer le 67^e anniversaire de son indépendance, le 2 octobre. Cette date marque un nouveau baptême, différent de ce qu'on a l'habitude de célébrer. Bien avant cela, il y a eu un scrutin référendaire le 21 septembre pour lequel j'ai voté « OUI » avec conviction, dans une sérénité silencieuse et bien structurée par des professionnels, en vue d'aboutir à un nouvel ordre constitutionnel normal, jusqu'aux élections présiden-

tielles, législatives et locales. C'est un schéma hautement classique, imaginé et conçu par des autorités politiques et administratives du CNRD qui ont compris que le titre foncier de la Guinée nous appartient à nous tous. Je fais allusion au groupuscule claustrophobique du passé récent qui s'est réuni entre amis pour rédiger une réforme constitutionnelle la plus saugrenue au monde, pour permettre à Alpha Condé de briguer un troisième mandat qui a coûté la vie à plus de 55 Guinéens. Je ne leur pardonnerai jamais, ni à lui ni à ses acolytes qui rôdent autour de l'homme du 5 septembre afin de se redonner une nouvelle contenance. Bref, je les ai à l'œil. Je vis cette transition jour après jour et aux premières heures de sa naissance. Je sais combien de nuits blanches cela a coûté aux hommes du moment pour la réparation et la mise à niveau de la Guinée, pour qu'elle soit fréquentable et respectée. Au sprint final, voici le bilan qui parle de lui-même : des nouveaux wagons de train à la télé, le pont à péage ultra-moderne de Tanènè, les échangeurs par-ci par-là, 3 000 km de routes bitumées, la compagnie du train marchandises et passagers,

l'assainissement du paysage minier, la relance de la SOGUIPAH, le chemin de fer de 650 km, l'électricité à N'Zérékoré, la construction de la cité administrative de Koloma, la surveillance accrue des régies financières, pour ne citer que ceux-ci. Les agences de notation viennent d'attribuer à la Guinée sa lettre de noblesse économique ; autrement dit, le nouveau PIB de la Guinée a franchi la barre des 37 milliards de dollars (ou d'euros, selon la source) faisant de notre pays la deuxième économie d'Afrique de l'Ouest derrière la Côte d'Ivoire. Janvier 2026 : rendez-vous au super boom des investisseurs et capitaux étrangers prêts à venir submerger l'offre d'emploi. Il est évident que nous méritons mieux que ça. Nous l'avons attendu 67 ans, et puis soudain : patatras, c'est l'apothéose. Les Généraux ont mis fin à la fatalité d'une gouvernance corrompue, irresponsable, laxiste, populiste, démagogue, fantaisiste et « survivaliste ». J'aurais mieux écrit si j'avais été à l'école. Pardonnez-moi pour ce qui n'a pas été dit. Libre opinion. Thomas Morgan Mamy Tél : 629 89 27 58

Mory Condé au président Doumbouya

« Vous avez engagé notre pays sur le chemin exigeant de la transformation... »

Tribune

Dans une tribune publiée dans la presse et intitulée " Pour que l'histoire continue : l'appel d'un peuple en attente", Mory Condé, l'actuel ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire ne tarit pas d'éloges à l'endroit du président Mamadi Doumbouya et magnifie la gestion de l'Etat guinéen par le tombeur d'Alpha Condé.



« Il est des moments dans la vie d'une nation où l'attente devient parole, où le silence se fait lourd de sens, et où l'avenir réclame un choix. Un choix non pas de personne, mais de destin. Ce moment est venu. Depuis votre prise de responsabilité, vous avez engagé notre pays sur le chemin exigeant de la transformation. Une nation assoupie par le renoncement a été réveillée, défiant l'immobilisme et les fatalités. L'action publique a retrouvé son souffle et sa noblesse : les promesses se sont muées en chantiers, les chantiers en progrès concrets, et le progrès en espérance quotidienne pour nos concitoyens. Le temps des preuves : les actions qui parlent. Les actions ont tracé une ligne claire entre le verbe et le fait. La Guinée se relève, non sur des paroles, mais sur des réalités : – Redressement économique historique : Le rebasage du PIB a consacré notre économie comme la première de l'espace francophone ouest-africain, validant la justesse de vos politiques et ouvrant de nouvelles

perspectives de développement. – Infrastructures retrouvées : Routes, ponts, écoles, hôpitaux... L'État bâtit à nouveau, redonnant son socle à la République. – Gouvernance renouée : Une administration tournée vers l'efficacité, la transparence et la proximité, au service de tous. Le temps de la justice : un pacte social renoué. La justice sociale est une boussole, et non un simple slogan. Dans un monde incertain, les remparts de la solidarité se sont consolidés : • Protection des plus fragiles : Les filets de sécurité se sont resserrés, les plus vulnérables ont été protégés, la dignité de chacun a été placée au cœur de l'action publique. • Investissement sur l'avenir : La jeunesse a été accompagnée, formée, valorisée. L'autonomisation des femmes et la santé pour tous sont devenues des priorités non négociables. Le temps de la réconciliation : une autorité apaisée. La parole publique a retrouvé sa sincérité et sa grandeur. Vous avez incarné une autorité juste : ferme dans les tempêtes, humble dans les succès, et toujours proche sans jamais céder au populisme. Vous avez écouté, consolé, rassemblé, rappelant que la politique, avant tout, est une affaire d'humanité. À vous, Général Mamadi Doumbouya, Aujourd'hui, Monsieur le Président, la page est en train de se tourner. Les défis mondiaux s'intensifient, les incertitudes s'accumulent. Dans ce monde bouleversé, la Guinée a plus que jamais besoin de la boussole d'une vision, de la force de la stabilité, de la confiance

d'une œuvre poursuivie. Le pays n'a pas besoin d'un nouveau capitaine pour apprendre à naviguer. Il a besoin de celui qui connaît déjà les courants, a tenu la barque dans la tempête et trace la route vers le large. Votre silence, Monsieur le Président, est éloquent. Mais le peuple, dans sa sagesse et son espérance, attend le signal. Il ne vous demande pas un sacrifice ; il vous demande une suite. La suite de l'œuvre commencée. La suite de l'élan collectif. La suite de l'histoire que vous avez su écrire avec lui. C'est pourquoi, avec respect et une conviction inébranlable, nous vous appelons à déclarer votre candidature. Non pour le pouvoir. Mais pour la Guinée. – Pour les enfants qui méritent un rêve ininterrompu. – Pour les aînés qui ont besoin d'une espérance tenace. – Pour la jeunesse qui s'engage et réclame des perspectives. – Pour les collectivités qui se sont éveillées et refusent de retomber dans l'oubli. – Pour notre paradis La GUINÉE qui, grâce à vous, a recommencé à croire en elle-même. Répondez à l'appel de l'Histoire ! Et ensemble, poursuivons l'œuvre. Achéons ce que nous avons commencé. Et écrivons, avec la même foi et le même courage, le prochain chapitre, le plus beau, de notre destin commun. Vive la République. Vive la Guinée. Allons aux élections du 28 décembre 2025 », a écrit le ministre Mory Condé.

Kèfina Diakitè

Réseaux sociaux

Tribune

Aboubacar Sakho réagit à la publication d'un audio viral attribué à Sidy Souleymane N'Diaye

Dans une tribune publiée dans la presse et intitulée "Un audio viral attribué à Sidy Souleymane N'Diaye relance le débat sur les manipulations médiatiques", Aboubacar Sakho, expert en communication et ancien étudiant du tout nouveau Procureur général près la Cour suprême se prononce sur ce sujet qui défraie la chronique dans le pays.

« Depuis quelques jours, un enregistrement audio devenu viral sur les réseaux sociaux suscite de vives réactions en République de Guinée. Dans cet enregistrement, on entend un homme donner son opinion sur les conséquences qu'aurait une éventuelle candidature de Cellou Dalein Diallo à l'élection présidentielle prévue pour le 28 décembre 2025. Problème : la voix entendue est largement attribuée à M. Sidy Souleymane N'Diaye, récemment promu Procureur général près la Cour suprême.

Très rapidement, certains de ses détracteurs ont fait le lien entre cette affaire et son passé de pro-

cureur près le tribunal de première instance de Dixinn, à l'époque où il avait été enregistré par Alphonse Charles Wright, alors magistrat en charge du dossier des leaders pro-démocratie Foniké Mangué et Billo Bah. À cette période, M. N'Diaye avait plaidé pour leur maintien en détention, une position qui avait suscité de vives polémiques. Depuis, le temps a fait son œuvre, et chacun sait désormais la place que l'histoire a réservée à ces deux hauts magistrats de la République. Pour plusieurs observateurs, cette nouvelle affaire sonore serait une tentative de déstabilisation visant un magistrat dont la nomination n'a pas fait l'unanimité.

Toutefois, nombreux sont ceux qui contestent l'authenticité de l'audio. Parmi eux, ses anciens étudiants à l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry, où M. Sidy Souleymane N'Diaye enseignait le droit pénal et la procédure pénale.

Je fais partie de ces anciens étudiants, et je peux affirmer sans détour que la voix que l'on entend dans cet enregistrement n'est pas celle du professeur Sidy Souleymane N'Diaye. Ceux qui ont eu le privilège de suivre ses cours connaissent son éloquence, sa clarté et son phrasé distinctif, même lorsqu'il s'exprime dans les langues nationales. Cette voix diffusée n'a rien à voir avec la sienne.

Festival International des chasseurs du Wassoulou

Pourquoi les donzos de Kankan ont décliné l'invitation du Mali

Les donzos de Kankan ne participeront pas à la 2^e édition du Festival International des chasseurs du Wassoulou, programmé du 25 au 27 décembre 2025 à Yanfolila, au Mali. Ils l'ont fait savoir à travers une lettre officielle adressée au président du comité d'organisation dudit festival



Selon Mediaguinee, cette décision aurait été prise par devoir de responsabilité dans un contexte politique marqué par la tenue de l'élection présidentielle du 28 décembre prochain en Guinée. Dans la lettre officielle qu'il a adressée au président du comité d'organisation du festival, le chef des chasseurs de la Haute Guinée a exprimé toute sa reconnaissance et son attachement aux valeurs du Wassoulou. « C'est avec un grand honneur que j'accuse réception de votre gracieuse invitation à participer à la 2^e édition du Festival International des Chasseurs du Wassoulou, qui se tiendra du 25 au 27 décembre 2025 à Yanfolila », a-t-il indiqué dans la lettre. Et d'ajouter : « Cependant, en tant que Chef chasseur de la Haute Guinée, je me vois dans l'obligation de décliner cette invitation, en raison du contexte particulier marqué par l'élection présidentielle en République de Guinée, prévue pour le 28 décembre 2025. Cette échéance majeure mobilise pleinement notre région et requiert notre entière disponibilité. » Il a par ailleurs salué l'initiative de ses homologues maliens et à leur

adresser un message de fraternité et de soutien moral : « Je reste néanmoins uni par la pensée et l'esprit avec mes frères chasseurs du Wassoulou, et je forme des vœux ardents pour la pleine réussite de cette 2^e édition du Festival. Qu'il soit un moment de communion, de fierté et de transmission pour les générations futures. » Pour rappel, le scrutin présidentiel en Guinée est prévu le dimanche 28 décembre 2025 pour le retour à l'ordre constitutionnel, après quatre ans de transition conduite par le général Mamadi Doumbouya, le tombeur d'Alpha Condé.

Mamadou Oury



Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Je ne cherche pas à le défendre aveuglément, d'ailleurs, je n'ai pas toujours partagé ses positions sous le régime du président Alpha Condé. Mais, au-delà de tout doute raisonnable, je parle sous le contrôle de ceux qui ont connu et pratiqué l'homme : cet audio n'a rien à voir avec le procureur N'Diaye. Permettez-moi d'ailleurs de partager une expérience personnelle. La dernière fois que j'ai rencontré M. N'Diaye, c'était lors des obsèques de la fille de Maître Keïta, un grand frère et éminent magistrat aujourd'hui à la Cour suprême. C'était en pleine tempête médiatique autour de la sextape attribuée à Alphonse Charles Wright. Ce jour-là, mon ancien professeur m'a confié, avec une sincérité désarmante :

« Ce qui est arrivé à Charles Wright, je ne le souhaiterais même pas à mon pire ennemi. Je m'interdis non seule-

ment de visionner cette vidéo, mais aussi de la commenter. »

Ces mots m'ont profondément marqué. J'ai compris ce jour-là la grandeur morale d'un homme souvent jugé sans le connaître. Depuis, mon respect pour lui n'a fait que grandir. Car, dans la vie, on doit respect et reconnaissance à trois catégories de personnes : ceux qui nous ont donné la vie, nos beaux-parents, et ceux qui nous ont transmis le savoir. Face à la multiplication des manipulations médiatiques, je rappelle ce vieil adage : « Face à l'injustice, il faut unir nos forces pour que la vérité se manifeste. »

Et j'ajouterai, à l'adresse de ceux qui souhaitent le malheur de Sidy Souleymane N'Diaye : qu'ils patientent, cette fois, ce n'est pas la bonne occasion. », Aboubacar SAKHO, expert en communication et ancien étudiant de M. Sidy Souleymane N'Diaye.

Mamadou Oury

Présidentielle

Dr Faya demande la dissolution de la DGE et une seconde relecture du code électoral



Le président du Bloc Libéral a porté devant la cour suprême de « graves » contradictions sur les nouveaux textes récemment promulgués. Il s'agit de la nouvelle constitution et du nouveau code électoral devant encadrer l'organisation de l'élection présidentielle prévue pour le 28 décembre 2025.

Dans ces deux documents, tous élaborés par le Conseil National de la Transition, Docteur Faya Lansana Millimouno soulève des contradictions susceptibles de porter un discrédit sur le scrutin. Dans sa première requête portée auprès de la Cour suprême, le leader du Bloc Libéral demande « L'annulation du code électoral qui vient d'être promulgué parce que sa promulgation a péché. Parce qu'elle a été faite dans l'illégalité », a-t-il dénoncé. Mais sur quoi ou quel argument se fonde Docteur Faya Millimouno pour annoncer cette thèse ? L'opposant rappelle que le 27 septembre, le CNT a adopté un texte qu'on a appelé le code électoral. « La règle, lorsque le législateur adopte une loi organique, le CNT l'envoie au Président. Le Président, pour s'assurer que la loi est conforme à la Constitution, l'envoie à la Cour constitutionnelle, et dans notre cas présent, c'est la Cour suprême qui joue le rôle de la Cour constitutionnelle. Mais cela n'a pas été fait, malheureusement. Dans l'empressement, on l'a promulguée ». Un fait étonnant ! Après la promulgation du code électoral, le document a disparu dans les mains des autorités de la transition. « On nous cache la loi. Il a fallu beaucoup de tractations pour qu'on nous envoie un lien », ajoute-t-il. Selon l'opposant, le document qu'il a feuilleté avec l'avis de certains avocats comporte des contradictions avec la Constitution. L'un des exemples illustratifs, c'est celui concernant l'âge. « La Constitution nous dit que pour être candidat à la présidentielle, l'âge minimum, c'est 40 ans. Maintenant, le code nous parle de 44 ans. Il y a bien d'autres que nous avons découverts là-dedans. On n'a pas eu l'impression que l'élaboration de ce texte, qui encadre le processus électoral, ait été faite conformément à la nouvelle Constitution », a-t-il soulevé.

Le président de Coalition Pour la Rupture souhaite que ce texte soit renvoyé pour une seconde lecture « Il faut l'annuler purement et simplement, et l'envoyer en seconde lecture au CNT pour qu'il y ait sa conformité avec la Constitution avant de le promulguer ».

Dans la seconde demande portée par le président du BL devant la plus haute institution du pays, c'est la dissolution de la DGE. Le candidat du BL dit ne pas être convaincu de la première expérience de l'organe en charge des élections concernant le référendum. « Nous savons comment ce processus-là s'est déroulé. Donc, la DGE qui appartient au ministère de l'administration du territoire étant de la fonction publique guinéenne, et la fonction publique guinéenne étant politisée, ce n'est pas moi qui le dis, c'est le président Doumbouya qui a dit à son arrivée », a-t-il rappelé tout en déplorant que la politisation de l'administration publique est telle qu'on ne peut plus faire confiance à l'administration publique guinéenne. « Aujourd'hui, du Premier ministre au dernier planton, chacun est militant du CNRD. On ne peut pas confier l'organisation des élections aussi importante que la présidentielle, n'est-ce pas, à un membre de l'équipe adverse. Alors donc, nous demandons, au nom de la paix, que simplement cette direction générale des élections soit dissoute, et si on doit se presser de faire quelque chose, que ce soit l'élaboration d'une loi organique portant organisation et fonctionnement de l'organe indépendant de gestion des élections », a-t-il suggéré. Mais si on va aux élections avec ce que nous sommes en train de vivre, poursuit-il « On prévoit au bout de la pagaille dans notre pays. C'est ce que nous ne voulons pas », a-t-il prévenu.

Samuel Demba. D

Commune de Matam

Une manifestation des femmes du marché Madina pour "exiger" la candidature de Doumbouya



Le lundi 20 octobre 2025, les femmes du marché de Madina ont battu le pavé jusqu'au pont Donka, dans l'intention de rallier la Présidence au centre-ville de Kaloum pour exiger la candidature du général Mamadi Doumbouya à la présidentielle du 28 décembre prochain

La prochaine élection présidentielle en Guinée est annoncée pour le 28 décembre 2025. Des candidats commencent déjà à se déclarer par voie de presse. La candidature de l'actuel locataire du palais Mohammed V est vivement sollicitée par ses partisans à travers tout le pays. Les femmes du marché de Madina ont ainsi battu le pavé le lundi 20 octobre 2025, de ce grand centre de négoce jusqu'au pont Donka, dans l'intention de rallier la Présidence au centre-ville de Kaloum. Elles ont finalement fait demi-tour pour se rendre à la mairie de Matam. Elles disent exiger la candidature "obligatoire" du tombeur d'Alpha Condé au scrutin présidentiel du 28 décembre. À la mairie de Matam, ces femmes manifestantes ont

été accueillies par Badra Koné, le président de la délégation spéciale (PDS) de ladite commune. « Vous et nous avons décidé ensemble d'accompagner le Général jusqu'à l'épuisement de nos forces. Nous sommes dans un pays démocratique. Certains pensent que, lorsqu'ils parlent, personne d'autre ne peut s'exprimer. Pourtant, la démocratie, c'est le droit pour chacun de donner son opinion. L'extrait de naissance de la Guinée n'est au nom d'aucun Guinéen. Ce matin, votre sortie était motivée par votre volonté de rencontrer le président Mamadi Doumbouya. J'ai demandé à la présidente Aljannah Mariama de rebrousser chemin afin de rencontrer le premier représentant du président, qui est le PDS », a martelé Ba-

dra Koné, tout promettant aux manifestantes que leur message sera transmis au chef de l'État. « J'ai entendu votre message : la candidature obligatoire. Je le transmettrai. Nous ne défendons pas le peuple de Guinée ; le peuple se défend lui-même, car il sait ce qui est bien pour lui. Vous avez tout notre soutien. Merci à Aljannah Mariama et à son équipe. Le président aura votre message, et nous nous battons jusqu'à ce qu'il accepte. Nous attendons sa réponse : qu'il accepte ou pas, il finira par céder. Que celui qui n'est pas d'accord boive beaucoup d'eau et se repose... C'est une dynamique citoyenne. Je ne suis pas là seulement en tant que maire, mais aussi en tant que citoyen guinéen. J'ai la liberté de m'exprimer et de soutenir qui je veux. Ces femmes sont dans la même dynamique : il va se présenter au nom du peuple. On va l'accompagner, et tous les jours, on va danser et chanter jusqu'à ce qu'il réponde au peuple. », a ajouté le président de la délégation spéciale de Matam. Dans son intervention de circonstance, Aljannah Mariama, présidente des femmes de Madina, a déclaré : « Nous avons entendu notre maire et nous le suivons. Nous savons que nous pouvons compter sur lui pour transmettre notre message, car nous sommes déterminées à voir le Général se présenter. Nous sommes prêtes à payer la caution de 800 millions. Nous attendons juste son "Oui". »

Kaba Kankoula

Moyen-Orient

Israël doit faciliter l'aide à Gaza et subvenir aux besoins des Palestiniens, martèle la CIJ

La Cour internationale de justice (CIJ) a déclaré, mercredi 22 octobre, qu'Israël était tenu, en vertu du droit international, de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza. Elle souligne que l'État hébreu devait subvenir aux besoins fondamentaux et essentiels à la survie des Palestiniens. Cette décision de grande portée de la Cour internationale de justice intervient alors que les organisations humanitaires s'efforcent d'intensifier l'aide humanitaire indispensable à Gaza, après le fragile cessez-le-feu conclu plus tôt ce mois-ci. L'avis de la CIJ n'est pas juridiquement contraignant, mais la cour estime qu'il a « une grande portée juridique et une autorité morale ». Le président de la CIJ, Yuji Iwasawa, a déclaré qu'Israël devait « garantir les besoins fondamentaux de la population locale, y compris les fournitures essentielles à sa survie ». Et était également « dans l'obligation d'accepter et de faciliter les programmes d'aide fournis par les Nations unies et ses entités ». L'UNRWA « ne peut être remplacé à court terme » Parmi ces organisations figure l'UNRWA, l'agence des Na-

tions unies pour les réfugiés palestiniens, qu'Israël a interdite après avoir accusé certains de ses employés d'avoir participé à l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023, qui a déclenché la guerre. La CIJ a jugé qu'Israël n'a pas étayé ces allégations. En avril, les juges ont entendu pendant une semaine des témoignages de dizaines de pays et d'organisations, dont une grande partie concernait le statut de l'UNRWA. Lors d'audiences, un responsable américain a exprimé de « sérieuses inquiétudes », quant à l'impartialité de l'UNRWA et a prétendu que le Hamas utilisait des installations de l'agence. Il a également insisté sur le fait que l'UNRWA n'était pas la seule option pour acheminer l'aide à Gaza. Cependant, la CIJ a noté que l'organisme onusien « ne peut être remplacé à court terme ». L'État hébreu n'a pas participé à la procédure, mais un responsable a déclaré à des journalistes en amont de l'audience qu'il s'agissait d'un « abus du droit international ». Ce dernier a ajouté qu'Israël « coopérait avec les organisations internationales et d'autres agences des Nations unies concernant

Gaza. Mais Israël ne coopérait pas avec l'UNRWA ». Des arguments rejetés par Yuji Iwasawa dans sa prise de parole. 6 700 tonnes de nourritures livrées depuis le début du cessez-le-feu L'ONU a réagi et réclame à la CIJ de clarifier les obligations d'Israël, en tant que puissance occupante, envers les Nations unies et d'autres organismes, « y compris s'agissant d'assurer et de faciliter la fourniture sans entrave d'articles de première nécessité essentiels à la survie » des Palestiniens. Mardi, Abeer Etefa, porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies pour le Moyen-Orient, a déclaré que 530 camions de l'organisation étaient entrés à Gaza depuis le cessez-le-feu. Ces camions ont livré plus de 6 700 tonnes de nourriture, ce qui est, selon elle, « assez pour nourrir près d'un demi-million de personnes pendant deux semaines ». Mais pas assez pour nourrir l'ensemble de la population, donc. La juridiction a d'ailleurs rappelé l'obligation, en vertu du droit international, de ne pas recourir à la famine comme méthode de guerre.

RFI

Ministère de la Jeunesse

Cellou Baldé écrit au Général Mamadi Doumbouya

De plus en plus de voix s'élèvent pour demander ouvertement et avec insistance à l'actuel locataire du Palais Mohammed V, le général d'armée Mamadi Doumbouya, de se porter candidat à la présidentielle du 28 décembre prochain. C'est le cas par exemple du ministre de la Jeunesse, Cellou Baldé qui, dans une lettre publiée dans la presse, lui demande d'être candidat pour, dit-il, la continuité et l'avenir de la jeunesse guinéenne.



« Monsieur le Président, au nom de la jeunesse guinéenne, je m'adresse à vous aujourd'hui avec fierté, détermination et un profond sens de responsabilité. Notre génération observe avec attention chaque action qui façonne l'avenir de notre pays, et il est de notre devoir de saluer les efforts courageux et visionnaires déployés pour l'émancipation de la jeunesse et le développement de la Guinée. Depuis votre accession à la tête de l'État, des réformes ambitieuses et structurantes ont été initiées, démontrant votre engagement ferme pour une Guinée moderne, prospère, unie, solidaire et réconciliée. Votre décision de bâtir une Guinée apaisée, votre esprit de pardon ainsi que votre amour constant pour la jeunesse guinéenne s'illustrent par des actions concrètes et structurantes. Parmi elles, le programme Simandou 2040 constitue un levier stratégique incontournable. Plus qu'un projet minier, il est un moteur de création d'emplois, de développement des infrastructures et d'autonomie économique. La

jeunesse guinéenne voit en Simandou 2040 une chance unique de s'impliquer activement dans l'essor industriel du pays et de bénéficier directement des retombées sociales et économiques. De même, la mise en place des centres d'émergence à Conakry et dans les chefs-lieux de régions traduit une volonté réelle de promouvoir l'éducation, la formation et l'innovation. Ces centres ne sont pas de simples bâtiments : ils représentent des plateformes où les jeunes peuvent développer leurs compétences, révéler leurs talents et contribuer concrètement à la transformation de notre société. À ces acquis s'ajoute la construction des centres juveniles d'insertion socio-éducatifs, véritables espaces de réhabilitation, de discipline sociale, d'appui psychologique et de réorientation professionnelle. Ces centres incarnent la volonté de ne laisser aucun jeune au bord du chemin, y compris ceux en situation de vulnérabilité ou de rupture sociale. Le projet des maisons de jeunesse modernes est un autre jalon essentiel. Ces espaces, dédiés à la formation, à la culture et au leadership, offrent aux jeunes un cadre pour exprimer leur créativité, renforcer leur engagement citoyen et construire leur avenir. Ils représentent une reconnaissance tangible et un investissement précieux dans le potentiel de notre génération. Par ailleurs, l'élaboration de la politique nationale de jeunesse et de la loi sur le volontariat illustre une vision inclusive, don-

nant aux jeunes les moyens d'agir pour leur communauté et de devenir des acteurs clés du développement national. La création du Conseil national des jeunes vient compléter ce dispositif, offrant à notre voix une place centrale dans la définition des politiques publiques et favorisant l'unité et la cohésion nationale. Monsieur le Président, tous ces acquis traduisent une ambition claire : faire de la Guinée un pays capable de relever les défis du XXI^e siècle et de transformer sa jeunesse en moteur de progrès. La jeunesse guinéenne est consciente de cette dynamique et souhaite ardemment que cette vision se poursuive et s'amplifie. Nous exprimons aujourd'hui, haut et fort, notre désir collectif que vous soyez candidat le 28 décembre 2025, afin de garantir la continuité d'une action qui a déjà commencé à transformer notre nation. Les réformes que vous avez initiées ne sont pas de simples actes administratifs : elles sont le socle d'un avenir prospère et durable. La jeunesse guinéenne est prête à vous soutenir, à se mobiliser et à s'engager pleinement pour accompagner cette vision ambitieuse. Monsieur le Président, recevez l'expression de notre respect, de notre gratitude et de notre espoir. La jeunesse guinéenne est déterminée, engagée et unie derrière vous pour bâtir une Guinée forte, solidaire et moderne. », a écrit Mamadou Cellou Baldé, ministre de la Jeunesse.

Mamadou Oury

Prochaine présidentielle en Guinée

L'UFR a choisi Sydia Touré comme son candidat

Le peuple de Guinée est convoqué le 28 décembre 2025 pour élire son nouveau président. A l'Union des Forces Républicaines de Guinée (UFR), le président Sydia Touré est désigné par le parti comme candidat pour se lancer dans la course à la magistrature suprême du pays. Cette annonce a été faite à l'assemblée générale du parti, le samedi 18 octobre 2025.



L'UFR est désormais autorisée à exercer politiquement sur le terrain. Certifiée récemment par le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, avec cinquante autres partis, la formation dirigée par Sydia Touré est contente de reprendre ses activités politiques après plusieurs mois de suspension pour des raisons administratives. « Le document que nous avons présenté au niveau du ministère

de l'administration c'est du jamais-vu. Eux-mêmes, ils ont oublié de copier ce document-là pour le garder à leur niveau, pour que ce soit un document qui servira dans l'avenir à d'autres partis ou bien à d'autres situations. Donc, c'est le retour à l'ascenseur. C'est ce qu'on appelle rendre à César ce qui appartient à César. On ne s'attendait qu'à cela. Voilà, justement, on vous annonçait l'efficacité », a déclaré Mouctar Kalissa.

Le manque de clarté autour du code électoral et de la nouvelle constitution, soulève des interrogations chez les candidats. « La constitution qui parle de la limitation d'âge de 40 ans à 80 ans, et dans le code électoral, c'est 44 ans. Donc déjà, il y a de l'amateurisme ici au niveau de ceux-là qui ont conçu, qui ont mis les deux documents-là à la disposition du peuple de Guinée », a dénoncé le secrétaire général de l'UFR. En attendant de trouver des réponses à ces remarques, les militants de l'UFR veulent se focaliser sur leur objectif. « Nous nous serons très sereins de participer à l'élection présidentielle. Parce que Sydia Touré c'est pour sauver la Guinée. Si le président Sydia Touré n'arrive pas à se présenter, c'est que la Guinée, c'est une peine perdue. Nous le voulons, nous le souhaitons, et il le sera, comme président de la République, pour sauver la Guinée », a-t-il annoncé. La nouveauté pour ce scrutin,

«Shutdown»

1400 employés américains chargés de l'arsenal nucléaire au chômage technique

Aux États-Unis, la paralysie budgétaire entre dans sa quatrième semaine. Faute d'accord entre républicains et démocrates pour relever le plafond de la dette sur fond de désaccord budgétaire, le pays est en shutdown depuis le 1er octobre. Une situation qui touche plus de 1,4 million de fonctionnaires, jusqu'à ceux chargés de la sécurité nucléaire. Vingt jours après le début de la paralysie budgétaire aux États-Unis, ses effets s'étendent à toujours davantage de secteurs de l'État fédéral et ont même commencé à toucher lundi la dissuasion nucléaire du pays. Ce 20 octobre, 1 400 fonctionnaires de la NNSA, l'agence chargée d'assurer le bon fonctionnement de l'arsenal nucléaire américain, se retrouvent désormais au chômage technique. Le ministère de l'Énergie précise que 400 restent en poste pour assurer la maintenance des ogives nucléaires. « Ce ne sont pas des employés que vous voulez voir rentrer chez eux », avait commenté dans un bel euphémisme le président de la commission des forces armées à la Chambre des représentants. Même si, selon deux sources au sein de la NNSA, citées par la chaîne américaine CNN, aucune menace immédiate pour la sécurité nationale n'est à craindre pour le moment. Le porte-parole du ministère ne précise pas si ces 400 hommes et femmes qui continuent de travailler sont toujours payés. Il n'y a pas de chiffre officiel sur le nombre de fonctionnaires touchés par le blocage, mais les experts parlent de 700 000 personnes placées au chômage technique

sans rémunération. Donald Trump a promis de cibler en priorité les programmes gouvernementaux plébiscités par l'opposition démocrate pour choisir les employés débauchés. Dans le même temps, les 700 000 autres fonctionnaires qui continuent de travailler et d'assurer un service minimum ne seront pas payés avant que ne se termine le blocage. Le record du shutdown le plus long s'approche. Pour l'instant, on achoppe toujours sur la fin annoncée des subventions fédérales au programme d'assurance maladie des plus modestes. Les démocrates veulent les prolonger, Donald Trump s'y refuse toujours catégoriquement. Le chef de la minorité démocrate à la Chambre, Hakeem Jeffries, a souligné lundi l'importance de l'échéance du 1er novembre, date à laquelle d'importants changements dans les polices d'assurance santé des Américains prendront effet. Pour l'élu new-yorkais, si le problème des subventions n'est pas résolu avant cette date, « des dizaines de millions de gens à travers le pays se rendront compte que leurs primes, coûts, et franchises d'assurance santé auront explosé », a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse. Sans issue en vue, le blocage actuel est déjà le troisième plus long de l'histoire du pays et se rapproche lentement, mais sûrement du record de 35 jours, établi en 2019, déjà sous Donald Trump.

RFI

c'est la candidature indépendante. Cependant, l'UFR estime que cette expérimentation peut avoir des conséquences. « Parce que ces gens, on ne connaît pas leur provenance, leurs ressources. Certainement, ça peut être des narco ou des bandes criminelles qui sont là qui peuvent gagner de l'argent par-ci, par-là facilement pour acheter la conscience des gens », a fait remarquer Mouctar Kalissa. La caution par candidat a été fixée à 900 millions de francs guinéens pour se présenter à la présidentielle du 28 décembre prochain. Au vu de ce que traverse le pays, le parti de Sydia Touré trouve ce montant trop élevé. « Imaginez-vous, la période que nous traversons aujourd'hui dans notre pays. Cette période de galère, cette période de misère. Les candidats qui sont là, est-ce qu'ils peuvent payer cette caution ? En même temps, le plafonnement du budget de l'élection. Donc, la somme, elle est exorbitante, elle est colossale. Et pratiquement, ils doivent le voir », a-t-il dénoncé. Les partisans de l'UFR sont persuadés que la Guinée n'a pas connu de développement depuis l'indépendance. « Vous allez dans les autres pays, vous visitez,

vous comprendrez que la Guinée n'a même pas fait un pas vers le développement. Depuis 1958 après 67 ans, dans quel secteur aujourd'hui, on peut dire qu'on n'a plus besoin d'intervenir dans ce secteur ? Rien ne va. Quand tu prends l'éducation, quand tu prends l'agriculture, l'énergie, l'hydraulique, ce qui concerne la santé, la sécurité, rien ne va. Donc c'est ce que nous nous souhaitons pour corriger, pour remédier à ce que les Guinéens cherchent, c'est ce qu'on appelle le bien-être », a conclu le président de séance de l'assemblée générale hebdomadaire.

Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Lisez le journal
numérique sur le site

Kéfinalasso
www.kefinalasso.com

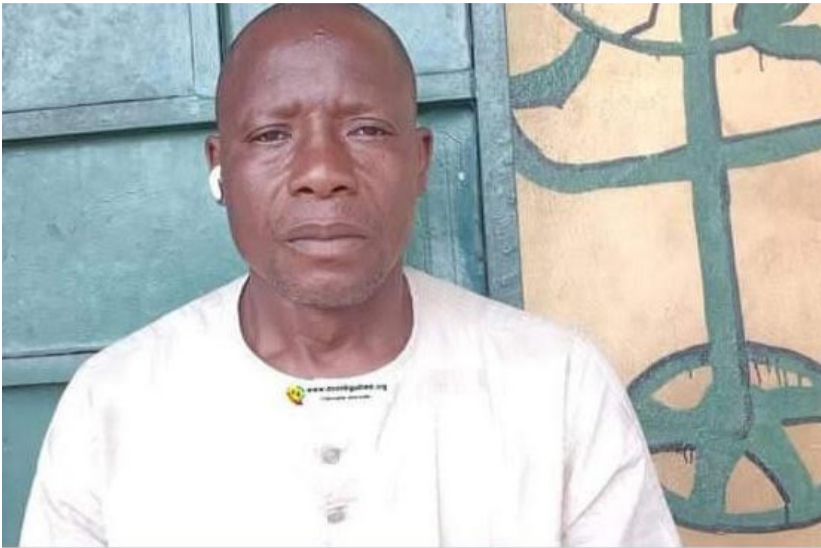
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

INTERVIEW

Rentrée universitaire 2025

Mali

L'appel du SNAESURS aux enseignants et étudiants de Guinée



Les étudiants guinéens ont repris le chemin des universités et instituts supérieurs du pays dès le lundi 20 octobre 2025. Cette reprise intervient dans un contexte plutôt que calme. C'est du moins ce qu'a confié le Secrétaire administratif du bureau national du Syndicat National Autonome de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique (SNAESURS) à votre hebdomadaire. Dans un entretien, Mohamed Soumaoro a affirmé que les différends qui opposaient les enseignants et les autorités sur les revendications sont presque résolus.

L'Aigleinfos : La rentrée universitaire est programmée pour ce lundi 20 octobre. En tant que membre du syndicat de l'Enseignement supérieur, quelles sont vos impressions ?

Mohamed Soumaoro : Mes impressions sont bonnes dans la mesure où ça nous trouve dans la santé, et dans l'entente. Par rapport au climat dans les institutions, mes impressions sont bonnes.

L'Aigleinfos : Les frais d'inscription varient entre 100 à 150 mille pour chaque étudiant. Certains étudiants pensent que ce montant est trop élevé. Qu'est-ce que vous en pensez ?

Mohamed Soumaoro : Cette question de frais d'inscription ou de réinscription des étudiants, cela ne relève pas du syndicat c'est purement administratif. Ce n'est pas le syndicat qui fixe les prix, ce n'est pas le syndicat qui encaisse. Donc, la question-là, elle n'est pas syndicale.

L'Aigleinfos : L'année dernière vous aviez menacé d'aller en grève pour le respect de plusieurs points de revendica-

tions dont le paiement intégral des frais de formation des formateurs, et l'application du décret n°0027/PRG/SGG du 24 janvier 2024, relatif à la fixation des rémunérations spécifiques du personnel de l'enseignement supérieur. Où en est-on ?

Mohamed Soumaoro : Par rapport au décret, nous avons travaillé la main dans la main, en commun accord avec les partenaires. Quand je dis partenaires, le ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche scientifique et de l'innovation, la fonction publique, et nous avons travaillé ensemble depuis le mois de juillet. Nous sommes en train de travailler en commission tripartite, les trois entités. À ce jour, tout n'est pas intégralement pris en compte. Mais l'essentiel des questions est en train d'être résolu. Donc, cela fait que nous n'avons plus de raison de menacer encore cette année. Parce que nous avons demandé un certain nombre de questions. La moitié a été résolue. La question de formation des formateurs, à part quelques cas d'obtention, est en train d'être définitivement réglée. C'est-à-dire que nous avons tous la dernière cohorte. Alors, les frais, toutes les institutions d'enseignement

supérieur ont eu déjà les frais de formation. Ce qui reste, c'est les frais de subsistance c'est-à-dire que les frais d'entretien des candidats qui sont en formation. Sinon, les frais de formation en tant que tels sont tous payés aux institutions désignées. Donc, c'est des avancées, c'est des résultats qui nous permettent d'aplanir nos divergences.

L'Aigleinfos : Quel appel avez-vous à lancer aux étudiants et enseignants d'université pour une rentrée réussie ?

Mohamed Soumaoro : D'abord nous lançons un appel de bonne arrivée. Bonne arrivée à tous les enseignants, à tous les travailleurs de l'enseignement supérieur dans leur lieu de travail. Nous souhaitons un bon retour. Et nous présentons nos condoléances aux familles de tous nos camarades travailleurs qui ont perdu la vie entre l'année passée et cette année. Donc, ceux qui sont malades, nous leur disons bonne guérison. Et nous disons à ceux-là qui sont vivants et en bonne santé, qui doivent reprendre le travail ce lundi, de faire bien leur part de la chose. Vous savez, qui parle de syndicalisme parle d'abord de travail. Il faut qu'il existe un bon travail pour que nous parlions des conditions de vie des travailleurs. Mais quand vous faites bien votre devoir, vous êtes en droit de réclamer vos droits. Donc, voilà l'appel que nous lançons à tous et à toutes. De se mettre dès le lundi immédiatement au travail pour une année académique bien réussie.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur le Secrétaire administratif du bureau national du Syndicat National Autonome de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique (SNAESURS) !

Mohamed Soumaoro : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

marge de manifestations et qu'une soixantaine a été condamnée à trois ans de prison ferme pour « troubles à l'ordre public » sur les quelque 700 individus qui ont été arrêtés, l'ancien président dit aussi « encourager » les mécontents : « Moi, je ne leur demande pas de descendre dans la rue. Mais je vais dire que ceux qui manifestent contre ce braquage électoral, je les soutiens. »

Dans cette interview, Laurent Gbagbo répète enfin qu'il ne soutient aucun candidat. Pas même **Ahoua Don Mello**, celui issu de sa formation – le Parti des peuples africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) –, mais qui en a été exclu. Sa candidature n'a « jamais été un débat au sein du parti », explique-t-il.

RFI

Le Jnim poursuit son offensive, le Premier ministre dénonce « une tentative de déstabilisation »

Au Mali, le Jnim a encore attaqué un convoi de camions citernes mardi 21 octobre à la frontière ivoirienne, malgré l'escorte militaire. Les jihadistes poursuivent sans relâche leur offensive, maintenant une grave pénurie de carburant dans le pays et imposant également, depuis vendredi, le port du voile aux femmes sur les routes du pays. Certaines ont déjà été fouettées pour ne pas avoir respecté l'injonction. Mardi, le Premier ministre de transition, le Général Abdoulaye Maïga, a dénoncé « une tentative de déstabilisation ». Malgré l'escorte militaire, terrestre et aérienne, les jihadistes ont attaqué les camions citernes en fin d'après-midi entre Sikasso et Zégoua, à la frontière ivoirienne, encore une fois. C'est au moins la troisième attaque de camions de carburant en dix jours dans cette zone, où plusieurs centaines de camions citernes sont toujours bloqués. Aucun bilan fiable sur le nombre de militaires et de transporteurs tués, l'armée malienne ne communique jamais sur ces attaques. Les jihadistes ont, comme à chaque fois, diffusé des images de camions en flammes.

Essence, électricité, gaz...

Ces citernes devaient se rendre à Bamako, où la pénurie de carburant s'aggrave chaque jour : les files d'attente se contorsionnent sur des rues entières devant les stations encore ouvertes, et il faut patienter plusieurs heures pour espérer trouver de l'essence. Des scènes devenues tristement habituelles, que l'on observe également à Ségou, Mopti et dans la plupart des régions du Mali.

Les coupures d'électricité se sont aussi aggravées et les générateurs qui les pallient ne tournent plus, faute de carburant, ce qui pénalise de nombreuses activités. Certaines boulangeries ont cessé de produire du pain, selon plusieurs témoignages à Bamako. Un phénomène encore limité, mais qui suscite évidemment de l'inquiétude. Les bouteilles de gaz butane, pour la cuisine, sont également de plus en plus difficiles à trouver. « Jusqu'où cela va-t-il aller ? » s'interroge un Bamakois, décrivant avec terreur une sorte de spirale infernale.

Inflexion du discours officiel

Le Premier ministre de transition, le Général **Abdoulaye Maïga**, a dénoncé mardi 21 octobre la « tentative de déstabilisation » que constitue le « changement de mode opératoire » du Jnim. Une inflexion dans le discours officiel, qui depuis un mois et demi tend plutôt à minimiser la portée de cette nouvelle guerre économique menée par les jihadistes.

Le Premier ministre, qui s'exprimait à l'occasion d'une rencontre avec les entreprises du secteur pétrolier, s'est d'ailleurs montré plus conciliant avec eux. « Il n'y a pas de point de divergence, leur a-t-il lancé, vos problèmes sont nos problèmes ». Des propos qui tranchent avec ceux du ministre de l'Industrie, qui accusait la se-

maine dernière les opérateurs privés d'être à l'origine de la pénurie d'essence à cause de leurs mauvais comportements – augmentation des prix, rétention des stocks. Le chef du gouvernement de transition multiplie désormais les « comités de gestion des crises et des catastrophes », promettant « des mesures fortes et urgentes » pour « le ravitaillement en hydrocarbures ». Principales mesures : la poursuite des escortes militaires, mais aussi « un schéma de dispatching coordonné des camions par zone, dans les régions, à Bamako et par stations-service ».

« Honneur » des transporteurs

Le Synacor, Syndicat national des chauffeurs et conducteurs routiers du Mali, a renoncé lundi à la grève qui avait été annoncée dimanche soir suite aux propos d'un membre du Conseil national de transition (CNT). En revanche, le syndicat a porté plainte, devant le pôle national anti-cybercriminalité, contre Aboubacar Sidicki Fomba. Acharné soutien de la Transition, ce membre du CNT avait accusé les transporteurs de camions citernes de simuler de fausses pannes pour revendre du carburant aux jihadistes. Ses excuses n'ont pas apaisé la colère des routiers qui entendent « laver [leur] honneur » devant la justice, selon les propos d'un porte-parole, mais qui ont cependant accepté de reprendre le travail. Des chauffeurs sont tués à chaque attaque de convois par les jihadistes.

Femmes non voilées fouettées

Outre l'embargo sur les importations de carburant, décrété début septembre, le Jnim exige depuis vendredi dernier que les femmes portent le voile dès lors qu'elles circulent sur les routes maliennes. Une injonction scrupuleusement respectée par les compagnies de transport, soucieuses d'éviter les problèmes. Car les jihadistes ont immédiatement mis en place des contrôles : plusieurs sources rapportent que des femmes non couvertes ont été forcées de descendre de leur véhicule entre Bamako et Ségou, dimanche. Pas de violence pour cette fois, mais un « rappel à l'ordre » de la part des jihadistes, selon les témoignages recueillis. Des femmes non voilées ont en revanche été fouettées lundi entre Kouri et Koutiala, selon les informations du média malien Studio Tamani, ensuite confirmées à RFI par plusieurs sources locales. « C'est la première fois à cet endroit », s'alarme l'une d'elles. Une autre rapporte des précédents dans la région. Les jihadistes du Jnim imposent déjà leurs règles dans de nombreuses parties du territoire sous leur contrôle, notamment dans le nord et dans le centre du pays, où des centaines de villages ont été contraints de conclure des accords locaux ces dernières années. Désormais, le Jnim tente de faire du port du voile pour les femmes la nouvelle norme sur toutes les routes du pays.

RFI

Présidentielle ivoirienne

Laurent Gbagbo dénonce un « coup d'État civil » et soutient les manifestants

À la veille de la clôture de la campagne pour le premier tour de l'élection présidentielle pour laquelle sa candidature a été rejetée par le Conseil constitutionnel en raison de sa radiation de la liste électorale pour une condamnation pénale, l'ancien président Laurent Gbagbo a donné une interview à AFO Média, mercredi 22 octobre.

Laurent Gbagbo sort de son silence. À trois jours du premier tour de l'élection présidentielle du 25 octobre en Côte d'Ivoire, l'ancien chef de l'État a donné un entretien à AFO Média, mercredi 22 octobre. Une interview

de 52 minutes dans laquelle celui-ci revient d'abord sur le rejet de sa candidature par le Conseil constitutionnel, ainsi que sur celle de Tidjane Thiam, le président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). « Ceux qui peuvent gagner ces élections ont été écartés. Ce n'est pas une élection, c'est un coup d'État civil. C'est un braquage », affirme notamment Laurent Gbagbo.

« Ceux qui manifestent contre ce braquage électoral, je les soutiens »

Alors que depuis deux semaines, quatre personnes – dont un gendarme – ont trouvé la mort en

Rentrée universitaire 2025

Ce que le Ministre Alpha Bacar Barry a dit aux étudiants...

La rentrée universitaire 2025 a été effective le lundi, 20 octobre en Guinée. A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Alpha Bacar Barry, a adressé un message aux étudiants, en les invitant à faire confiance en leurs capacités, à oser poser des questions, à s'engager pleinement dans la vie de leurs campus.



« Chers étudiants, chères étudiantes, en ce lundi 20 octobre 2025, je m'adresse à vous avec une immense fierté et une profonde affection. Cette nouvelle année universitaire n'est pas seulement une date sur le calendrier : c'est un nouveau départ, une page blanche qui s'ouvre devant chacun de vous. Vous y inscrirez vos rêves, vos efforts, vos découvertes et vos réussites. Vous êtes le cœur battant de notre système uni-

versitaire, la promesse vivante d'une Guinée qui avance, qui apprend et qui innove. Cette année s'ouvre sous le signe du renouveau, de la rigueur et de l'espoir. Vous êtes les artisans de l'avenir que nous construisons ensemble, un avenir fondé sur la connaissance, la créativité et le sens du devoir. », a indiqué le ministre Alpha Bacar Barry.

Aux nouveaux étudiants, il dira ceci : « J'adresse une pensée toute particulière à celles et ceux qui franchissent pour la première fois les portes de l'université. Bienvenue dans un univers où la liberté d'apprendre s'accompagne de la responsabilité de grandir. Vous y découvrirez des horizons nouveaux. Ne craignez pas l'effort : il est la clé de la réussite. Faites confiance à vos capacités, osez poser des questions,

engagez-vous dans la vie de vos campus et, surtout, croyez en vos rêves. Vous avez toute votre place ici. La réussite de cette rentrée reposera aussi sur notre volonté commune de bâtir des campus exemplaires : des espaces de savoir mais aussi de paix, de respect mutuel, d'équité et de dialogue constructif. Ensemble, faisons de nos universités des foyers d'épanouissement, de créativité et d'innovation, au service du progrès et du développement de notre chère nation.

Je vous souhaite une année riche en apprentissages, en réussites et en fierté personnelle. Que chaque jour passé sur vos campus soit une étape vers la réalisation de vos rêves. Bonne rentrée universitaire à toutes et à tous ! », a-t-il lancé.

Kaba Kankoula

Vie de la nation

Entre préludes électoraux et progrès économiques



La semaine du 16 au 22 octobre 2025 en Guinée a été marquée par une intense activité socio-politique, dominée par les préparatifs de l'élection présidentielle de 2025, et des signaux économiques encourageants malgré des défis persistants.

Politique : Le Débat sur la Caution de la Présidentielle

L'actualité politique a été largement accaparée par la publication des conditions de candidature à l'élection présidentielle de 2025. La fixation d'une caution jugée « scandaleuse » par certains acteurs, s'élevant à 900 millions de francs guinéens (GNF), a enflé la Toile et suscité de vives réactions au sein de l'opposition et de la société civile. Tandis que le plafonnement des dépenses de campagne est approuvé, le montant de la caution est perçu comme une barrière financière élevée, susceptible de restreindre l'accès à la course présidentielle aux candidatures indépendantes ou moins fortunées, comme l'a

illustré le retrait d'un candidat indépendant. Cette mesure soulève des questions sur l'inclusivité et la représentativité du processus électoral en cours.

Parallèlement, la semaine a vu une série de nominations de hauts cadres au Secrétariat général du Gouvernement, ainsi qu'aux ministères de la Justice et de la Sécurité, dans le cadre du renforcement de l'administration publique. Ces décrets présidentiels s'inscrivent dans une volonté affichée de consolider la gestion administrative et la réforme judiciaire.

Economie et Social : Un Optimisme Prudent

Sur le front économique, l'annonce faite par la Banque mondiale d'une baisse de la pauvreté et une diminution de l'inflation en Guinée a apporté une note d'optimisme, soulignant la crédibilité que le pays cherche à consolider auprès des partenaires financiers internationaux. Cette dynamique, si elle se confirme, est un élément clé pour rassurer les investisseurs et soutenir le développement inclusif.

En matière d'infrastructures, le Premier ministre a annoncé le début des travaux des routes Mamou-Labé et Mamou-Faranah dès novembre, un engagement majeur pour le désenclavement et le développement régional.

Cette initiative est cruciale pour l'amélioration des échanges et le quotidien des populations.

Toutefois, le pays n'est pas exempt de difficultés. La crise de carburant à Kankan a nécessité l'intervention du ministre des Hydrocarbures pour rassurer sur les stocks disponibles. De plus, les questions sociales restent prégnantes, comme en témoignent l'annonce du gouvernement de démolir et réinstaller les habitations situées en zones à risque à Manéah suite à un glissement de terrain, et les manifestations de femmes à Lola apaisées par le ministre Félix Lamah. Un tragique accident de travail a également rappelé les défis liés à la sécurité sur les chantiers.

La tenue de la Guinea FinTech Week 2025 et la mise en avant des universités pour bâtir la finance numérique, ainsi que les initiatives de sensibilisation à la Journée mondiale de l'alimentation et à la campagne Octobre Rose, complètent ce tableau en soulignant les efforts de modernisation et de santé publique.

En conclusion, la Guinée se trouve à un carrefour important. La prudence politique s'impose face aux enjeux électoraux, mais les indicateurs économiques et les efforts en matière d'infrastructures et de gouvernance ouvrent une perspective de progrès, à condition de maintenir le cap des réformes et de garantir un processus politique équitable pour tous.

Kèfina Diakité

Tribune

Tibou Kamara, ancien ministre d'Etat

« Nicolas Sarkozy – Quand le malheur d'un homme devient une leçon de vie ! »

Les ennuis judiciaires de l'ancien président français, Nicolas Sarkozy, ne laisse pas indifférent Tibou Kamara, ancien ministre d'Etat sous Alpha Condé. Lisez...

« Ainsi donc, Nicolas Sarkozy, icône politique contemporaine et homme d'État d'envergure mondiale, ancien président de la République française, est écroulé à l'issue d'un feuilleton politico-médiatico-judiciaire riche en rebondissements. On pourra toujours rappeler que nul n'est au-dessus de la loi, que la justice a triomphé. Il n'en demeure pas moins que chacun se pose des questions et se trouve bouleversé par une tournure des événements qui ressemble fort à une tragédie humaine, dans la pure tradition française. L'image inédite de l'ancien président, au bras de son épouse Carla Bruni, se dirigeant vers une foule mobilisée pour le soutenir, restera gravée dans les annales. Celle de son véhicule sillonnant les rues de Paris pour le conduire à la prison de la Santé relève tout à la fois de la chronique judiciaire, de l'événement politique et du fait historique. De quoi susciter une vive émotion au-delà même des frontières hexagonales. Décidément, rien dans le parcours fulgurant et la vie mouvementée de Nicolas Sarkozy n'est banal. De sa prime jeunesse à l'âge adulte, de sa carrière politique à ses amours, tout est marqué par la passion, la haine, les coups de théâtre. Il est remarquable qu'il ne passe pas inaperçu et qu'il ne laisse personne indifférent, qu'il soit armé de courage, de détermination et de stoïcisme. Il sait donner autant de coups qu'il en reçoit dans les épreuves de force qu'il engage. Écorché vif et combattif, l'homme ne semble ni ébranlé par les épreuves, ni prêt à se laisser impressionner par les inimitiés et l'adversité. Il rappelle qu'il n'y a de « grand destin sans haine ». Il prendra certainement sa revanche, tôt ou tard, et comme à son habitude, il saura tirer du mauvais sort qui lui est infligé la force et l'énergie nécessaires pour renaître et se reconstruire. Jusqu'à son dernier souffle, il ne s'avouera pas vaincu et ne se résignera pas à la fatalité. La prison, qu'il affronte comme une nouvelle saison « des temps de tempêtes », fera partie de ses « combats ». La France qu'il aime tant et qu'il a servie avec l'ardeur de ses fortes convictions et l'enthousiasme de son engagement politique est pétrifiée par tout ce qui lui arrive. Car ce n'est pas seulement, comme il l'a rappelé, un présumé innocent qui est en détention provisoire, ayant interjeté appel avant une éventuelle condamnation définitive, c'est aussi l'honneur, l'intégrité, la fierté et les fondations démocratiques et républicaines de la patrie des Droits de l'homme que certains estiment bafoués. Le prestige de la fonc-

tion présidentielle et le mythe des institutions de France en sont, à leurs yeux, sérieusement altérés. Les malheurs de Nicolas Sarkozy interpellent et inquiètent sur les revers possibles dans la vie d'un homme politique et les dangers liés à l'exercice des responsabilités publiques : aucune immunité garantie ni assurance d'une retraite tranquille. Le retour de bâton est une quasi-certitude, car qui n'est pas frappé à sa conscience devra souvent affronter le harcèlement des hommes, voire le couperet de la justice, que ce soit dans le cadre de la reddition des comptes ou d'entreprises de vengeance. Il n'y a pas que sous les tropiques ou dans les États totalitaires que l'on vit avec la hantise des poursuites, l'insomnie et le traumatisme d'un après-pouvoir agité de tourments et d'ennuis. Sous la Ve République, triste record, seul Nicolas Sarkozy, au cours de son unique mandat de cinq ans, n'a pas été en odeur de sainteté auprès des magistrats au point de se retrouver aujourd'hui entre les quatre murs d'une cellule. D'autres présidents français, comme Jacques Chirac, avaient également été condamnés, lui à deux ans avec sursis dans l'affaire des emplois fictifs à la mairie de Paris, mais sans passer par la case prison. En comparaison avec ces cas récents, la situation de Nicolas Sarkozy est d'une gravité exceptionnelle. Historiquement, il est vrai que certains chefs d'État français ont subi des sorts encore plus terribles. Louis XVI fut emprisonné avant d'être guillotiné. De même, le maréchal Pétain fut condamné à la prison à vie pour intelligence avec l'ennemi et haute trahison après la Seconde Guerre mondiale. Ces figures tragiques, tout comme Nicolas Sarkozy, dans une moindre mesure, illustrent des destins brisés où le pouvoir et la chute deviennent intimement liés. Comme pour dire que des années, des siècles après, l'histoire peut se répéter en revenant à un passé que l'on croyait révolu, fait de vies ruinées et de destins tragiques. Malheureusement, ces leçons ne sont jamais apprises, car chacun est convaincu, à tort, que le malheur n'arrive qu'aux autres, qu'il est capable de conjurer le mauvais sort, bénéficiant des faveurs des astres et de la mansuétude des hommes. Plus haut on monte, plus dure est la chute. L'euphorie d'une victoire momentanée est toujours suivie par la déconvenue et les stigmates des échecs et des défaites dont personne n'est à l'abri ni ne peut anticiper la violence. L'humilité assure le meilleur et préserve du pire. », a écrit Tibou Kamara.

Kaba Kankoula

Présidentielle du 28 décembre 2025

« Rien n'est gagné d'avance » (Abdoulaye Kourouma, RRD)

A ceux qui pensent que le président de la transition pourrait faire un coup KO s'il est candidat à la présidentielle du 28 décembre 2025, le président du Rassemblement pour la Renaissance et la Démocratie pense le contraire. Fort d'une alliance qu'il vient de lancer avec ses collègues du RPR, MPL et NFD, Abdoulaye Kourouma pense que l'enjeu s'annonce de taille entre promesses non tenues et partis classiques, et prédit déjà leur victoire quels que soient les candidats en lice.



Lors d'une rencontre avec les médias à la maison de la presse le lundi 20 octobre 2025, le président du RRD, membre d'une alliance dénommée Alliance des Forces pour la Démocratie et de Développement (AFDD), ce poli-

tique se plonge dans le passé de son parti pour parler de sa force. « Le RRD a participé aux élections communales, aux élections présidentielles, aux élections législatives. Donc, nous nous sommes confiés, nous sommes sûrs de notre base électorale. Ce qui sous-entend que nous trouvons notre alliance comme l'alliance qui se prépare pour la victoire de son candidat. Et je crois que ce sont des cadres crédibles qui sont là, des leaders crédibles. Mais une élection, c'est avant, pendant et après les élections. Ce qui sous-entend que nous sommes en train de travailler il y a longtemps », a-t-il rappelé. Plusieurs leaders politiques ont

déjà annoncé leurs candidatures à la prochaine présidentielle. Lansana Kouyaté du PEDN, Dr Ousmane Kaba PADES, Sidya Touré l'UFR, entre autres. La manifestation de ces figures de la politique guinéenne n'affaiblit pas l'ancien député. « Il n'y a personne parmi ceux-là qui dépasse le RRD en matière de score ». Le débat sur toutes les lèvres, c'est celui de la candidature ou non du Général Doumbouya. Peu importe la décision que l'homme du 5 septembre aura prise, Abdoulaye Kourouma estime que l'entourage du locataire du Palais Mohamed 5 fait déjà son ombre. « Vous avez parlé de la candidature du général président.

C'est vrai, c'est des anciens qui l'entourent. Tous ceux qui ont milité pour le RPC Arc-en-Ciel, aujourd'hui, sont en train de militer pour lui. Mais moi, je voudrais lui envoyer un message. Ceux-ci ont tenu tellement de promesses au temps d'Alpha Condé qu'ils auront honte de se retourner pour aller tenir d'autres langages. Parce que rien n'a changé. Je voudrais vraiment qu'il essaye de voir avec quelle équipe, si, je dis bien si, il est candidat, avec quelle équipe il faut aller aux élections », a-t-il prévenu avant d'ajouter ceci : « c'est pour vous dire qu'une élection n'est jamais gagnée d'avance ». Plus de 120 partis sont désormais certifiés en Guinée par le Ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation. Parmi ces formations politiques, seul le parti de Dr Ousmane Kaba séduit M. Kourouma « Si vous prenez l'exemple de quelques partis politiques agréés aujourd'hui, moi, j'allais militer

pour le PADES. Il est le seul parmi nous qui a un doctorat d'État. Il est le seul parmi nous qui emploie au moins une centaine de personnes à travers son école qui a aidé la jeunesse », a-t-il salué. Si le référendum du 21 septembre n'a souffert d'aucune concurrence, le leader du RRD affirme que tel ne sera pas le cas pour la présidentielle. Pour lui, c'est deux scrutins diamétralement opposés. « Vous savez, il ne faut pas confondre les élections référendaires et les élections électives. Le référendum, c'est l'État qui l'organise. Aucun parti politique n'a un représentant dans un bureau de vote. Mais pour les élections communales, présidentielles, législatives, les candidats ont leurs représentants dans chaque bureau de vote. Avec la technologie, les PV sont flashés tout de suite et c'est sur les réseaux sociaux », a conclu l'opposant.

Samuel Demba. D

Présidentielle en Côte d'Ivoire

Quel bilan politique pour Alassane Ouattara ?



Le 25 octobre prochain, Alassane Ouattara se présente pour la quatrième fois consécutive à une élection présidentielle en Côte d'Ivoire. À son arrivée au pouvoir, en avril 2011, le chef de l'État ivoirien a hérité d'un pays ruiné et divisé, après une grave crise qui a fait près de 3 000 morts. L'enjeu était, outre la relance de l'économie, de renforcer les institutions et réconcilier les Ivoiriens.

En parallèle à la relance de l'économie, **Alassane Ouattara** affiche, depuis son accession à la magistrature suprême, sa volonté de renforcer l'État de droit. Plusieurs institutions ont ainsi été créées. C'est le cas du Conseil d'État, de la Cour des comptes, du Sénat, ou encore de la Haute autorité pour la bonne gouvernance. À cela s'ajoutent plusieurs juridictions, telles que l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs criminels (Agrac), visant à instaurer un système de reddition des comptes. « Cela montre la volonté d'améliorer la gouvernance politique », estime le juriste Geoffroy-Julien Kouao. « Avant, la criminalité à col blanc était punie, mais les avoirs leur étaient restitués à leur sortie de prison », explique Christophe Kouamé, le président de l'ONG Civis Côte d'Ivoire. « Aujourd'hui, grâce aux lois sur le blanchiment et sur la corruption, les avoirs sont récupérés par l'État », ajoute cette source. Seulement, cet expert

de la gouvernance pointe un manque d'information vis-à-vis du public : « Le rapport de l'agent judiciaire de l'État sur les poursuites et sur l'argent qui a été récupéré n'est pas disponible : cela a créé une certaine opacité », conclut Christophe Kouamé. Quant au Sénat, il suscite également des avis partagés. « Le problème de toutes ces institutions, c'est qu'elles ne jouent pas réellement le rôle de contrepoids. La société civile reste faible », constate un diplomate en poste à Abidjan. « Une institution est forte uniquement s'il y a une auto-critique au niveau de l'Assemblée nationale », poursuit cette source.

Une réconciliation nationale incomplète ?

Pour panser les plaies, au lendemain de la crise post-électorale de 2010-2011, une commission Dialogue, Vérité, Réconciliation est mise sur pied. Dirigée par l'ancien Premier ministre Charles Konan Banny, elle se traduit par une consultation de près de 60 000 Ivoiriens. Aujourd'hui, et bien que des gestes mémoriels, tels que la restitution des corps des victimes dans l'ouest, aient été posés, certaines voix de l'opposition expriment leur insatisfaction.

À l'image de l'ancienne première dame, **Simone Ehivet** : « Depuis 2011, le pouvoir a eu tout le temps de faire cette réconciliation et de

procéder aux réparations. Mais les travaux du Premier ministre Charles Konan Banny sont restés dans les tiroirs et rien n'a été fait », affirme cette femme politique, qui bénéficie néanmoins, depuis 2018, d'une loi d'amnistie de la part du président ivoirien. « Il y a eu plusieurs dialogues politiques où on a initié un rassemblement, souligne Kobénan Kouassi Adjoumani, le porte-parole du RHDP. Mais, un pays qui s'organise ne peut pas s'éterniser dans des arrangements. La réconciliation est derrière nous, ajoute ce responsable, le président a fait des efforts pour mettre tout le monde ensemble ».

Parti hégémonique

Les élections sont organisées de manière régulière. Elles témoignent d'une assise grandissante du RHDP : aux élections législatives de 2021, le parti au pouvoir rafle 168 sièges sur 255 à l'Assemblée nationale. L'opposition se contente de 87 sièges dans l'hémicycle. Aux élections locales de septembre 2023, le RHDP remporte 26 régions sur 31 et 125 communes sur 201. Pour y parvenir, Alassane Ouattara multiplie les alliances afin d'élargir les bases de son parti dans plusieurs régions du pays. « Il est capable d'accorder son pardon à des personnalités qui se sont vivement opposées à lui », reconnaît un proche collaborateur. En témoigne, par exemple, le ralliement de l'Union démocratique pour la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), d'Albert Toikeusse Mabri, en septembre 2022. Ancien ministre des Affaires étrangères, il avait un temps tourné le dos au RHDP, ralliant la cause du Conseil national de transition, porté par une opposition hostile à une candidature pour un troisième mandat d'Alassane Ouattara en octobre 2020. Son retour au parti présidentiel permet notamment d'obtenir le soutien d'électeurs dans l'ouest du pays. Aujourd'hui, le RHDP part en campagne avec

une certaine assurance selon ses membres : « Partout, c'est l'effervescence, assure Kobénan Kouassi Adjoumani, le porte-parole du RHDP. Nous avons un bilan à défendre, nous mobilisons tout le monde pour gagner avec un plébiscite national », affirme le directeur national de campagne adjoint chargé du district du Zanzan.

Méfiance politique

Mais la question du manque de confiance de la classe politique dans le système électoral est chronique. À chaque scrutin, l'opposition remet en question la neutralité de la Commission électorale indépendante (CEI) et les conditions des élections. « Le découpage administratif est fait pour que toutes les sensibilités ne soient pas représentées à l'Assemblée nationale », peste le président du Front populaire ivoirien, Pascal Affi N'Guessan. Pour l'ancien Premier ministre, « Tous les problèmes qui bloquent la normalisation électorale n'ont pas été réglés. Il y a une volonté d'instaurer un autoritarisme politique sans tenir compte de la volonté du peuple », ajoute cet opposant, dont la candidature a été rejetée par le Conseil constitutionnel, le 8 septembre dernier.

Dans cette logique, plusieurs partis d'opposition réclament un nouveau dialogue politique. Cette étape est close avec la cinquième phase du dialogue en mars 2022, rétorque l'ancien Premier ministre, **Patrick Achi** : « Un accord a été signé par toutes les parties en présence, pour admettre que les questions en suspens ont été vidées. Et que, s'il devait y avoir d'autres points ici et là, le pays étant revenu au calme et les institutions fonctionnant normalement, ces petits sujets pourraient être traités par les institutions », affirme ce responsable*.

« Ce n'est pas un manque de confiance, mais plutôt de la

mauvaise foi », constate de son côté, Kobénan Kouassi Adjoumani, le porte-parole du RHDP. « Le processus n'a pas changé : la CEI a organisé des élections locales auxquelles tous les partis ont participé, d'où vient-il donc aujourd'hui, ce manque de confiance ? », s'interroge ce responsable du RHDP. « L'opposition a tort : on ne peut pas une année se plaindre et ensuite aller aux élections législatives », abonde une autre personnalité politique.

« Sur le plan démocratique, il n'y a pas d'État de droit », estime un cadre du parti de **Laurent Gbagbo**, dont le dossier a également été rejeté par le Conseil constitutionnel pour ce scrutin. « L'opposition est empêchée de s'exprimer, poursuit cette source. Aujourd'hui, il y a des prisonniers politiques, le gouvernement se cache derrière des institutions judiciaires pour museler son opposition. La justice est instrumentalisée », déplore la même source.

Au parti au pouvoir, on rejette d'un revers de la main ces accusations. Le principe de séparation des pouvoirs est respecté, souligne Amadou Coulibaly, le ministre porte-parole du gouvernement. Interpellés sur les récentes interpellations de cadres de l'opposition, ce responsable rappelle qu'il s'agit avant tout « de justiciables face à la justice, et non de politiques ». « Ce n'est pas parce que vous êtes opposant que vous avez le droit d'enfreindre la loi », indique Amadou Coulibaly. « Il y a lieu de sortir de la méfiance politique », constate le politologue Ousmane Zina. « Il y a eu beaucoup de crise de confiance : faut-il s'attendre à la fin d'une génération politique en 2030 ? », s'interroge-t-il.

RFI